

LA CARTE D'IDENTITÉ

LES CHIFFRES CLES

43 communes membres 14 132 hectares 46 cayolars

110 kilomètres d'adduction d'eau 140 kilomètres de voirie

232 éleveurs

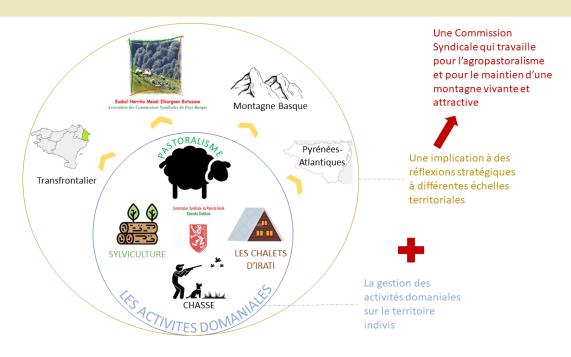
Une **gestion** unique des biens communs depuis la nuit des temps

Une **participation** de tous les acteurs à différents niveaux.

Un **avenir** à imaginer, créer et faire évoluer.

La Commission Syndicale du Pays de Soule a pour mission la gestion et la valorisation des territoires indivis (Code Général des Collectivités Territoriales art. L.5222-1 et suivant). Elle veille :

- Au maintien et au développement de l'agropastoralisme et de la sylviculture ;
- A la gestion de la chasse;
- A la préservation du patrimoine naturel, de la biodiversité riche et endémique, des paysages, interdépendants de l'activité agropastorale ;
- Au développement raisonné d'un tourisme respectueux des pratiques ancestrales et de l'environnement montagnard.





LE PASTORALISME LA PRIORITÉ

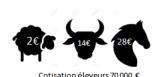
- 6 335 hectares d'estives
- Ouverture des estives : 10 mai (ovin), 15 mai (bovin, équin)
- Fermeture des estives : 31 octobre
- Atendes
- 46 cayolars sur 5 principaux secteurs - Ahuski, Bostmendita, Iraty, Ascaray, Malta
- 232 éleveurs
- 25 169 ovins, 2 036 bovins, 137 équins

Le pastoralisme désigne une pratique agricole à travers laquelle les éleveurs conduisent leurs troupeaux en montagne durant la saison estivale afin de :

- Offrir aux bétails une alimentation de qualité à moindre coût ;
- Libérer les terres de l'exploitation agricole pour réaliser les fourrages nécessaires à l'alimentation hivernale ;
- Réaliser un vide sanitaire dans les bâtiments.

Au-delà de l'intérêt économique pour les exploitations agricoles, cette pratique contribue à façonner une biodiversité riche et endémique ainsi que des paysages prisés par de nombreux visiteurs.

Composition du budget







Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : 196 937 €



1 150 € par Eleveur

Services rendus

- Participation aux travaux pastoraux et à l'entretien des équipements
- Appui à l'entretien des pâturages : écobuages et chantiers de girobroyage
- Accompagnement financier pour les travaux des cayolars et pour l'embauche de salariés
- Prise en charge des analyses d'eau des cayolars fromagers
- Soutien pour la mise en place de salle de traite et de transformation
- Mise en relation des nouveaux transhumants avec les Groupements Pastoraux
- Actions de communication autour du métier de berger
- Ingénierie de projet

Chantiers en cours

- Achat et mise à disposition de trois fromageries mobiles
- Mise en place d'un système de télégestion de l'eau
- Giroboyage sur 50 hectares
- Rénovation de près de 40 kilomètres de voirie
- Cartographie des réseaux d'eau et de voirie



LA SYLVICULTURE: UNE RESSOURCE À CONFORTER

- 7 797 hectares de forêt
- Secteurs forestiers : Arbaillak,
 Askaray, Holzarte, Irati, Zouhoure
- Essence principale : hêtre

La forêt syndicale dépend du régime forestier. Par conséquent, l'Office Nationale des Forêts en a la maîtrise d'œuvre. La forêt syndicale fait l'objet de travaux de différentes natures :

- Travaux d'exploitation : les arbres sont vendus sur pieds ou en bord de route, par coupes classiques avec tracteur forestier ou par coupes à câbles.
- Travaux de dépressages qui permettent d'éclaircir les bois (enlever quelques pieds) pour que les autres puissent croître plus facilement.
- Travaux de plantation sur des zones par exemple ayant subi de dégâts suite à des incendies répétés.

Ces travaux suivent des plans d'aménagements qui sont réalisés par l'ONF, pour chaque série (découpage géographique) et qui décrivent les opérations de gestion et d'aménagements pour des périodes allant de 15 à 20 ans.



Forêt Syndicale du Pays de Soule PLAN D'ENSEMBLE 1ère unité géographique : LES ARBAILLES 2ème unité géographique : ZOUHOURE 3ème unité géographique : ASKARAY 4ème unité géographique : HOLZARTÉ 5ème unité géographique : IRATY





LES CHALETS D'IRATY

- Date de création : 1967
- 35 chalets, 3 chambres hôtelières, un gîte, un restaurant, un camping, une épicerie axée sur les produits locaux
- 53 117 nuitées en 2019
- Activités: VTT, VTT électrique, randonnée, randonnée à cheval, raquette, immersion auprès des bergers...

Encourager les échanges humains Pas de TV, ni de WIFI dans les chalets pour permettre les RETROUVAILLES

 Un programme d'activités permettant des RENCONTRES avec les acteurs du territoire

Permettre à tous de découvrir et vivre le territoire

- PRISE EN CHARGE entière ou en partie des différentes animations par les Chalets pour proposer des prix attractifs
- Maintien d'une aire naturelle de camping malgré un déficit pour faire d'Iraty un territoire pour TOUS

Faire des Chalets un LEVIER économique pour la vallée

- Création d'une boutique pour VALORISER les produits locaux
- Achat des différents équipements des chalets DANS la vallée
- Embauche de JEUNES saisonnières DE la vallée

Mettre en valeur la biodiversité via des outils de médiation

- Création d'un pole ornithologique
- Création d'une aire mycologique
- Sentier d'interprétation Zarzagoiti sur les tourbières
- Sentier d'interprétation Erreka Idorra sur l'exploitation de la forêt





Rénovation de 11 chalets

Renforcement du positionnement écotouristique

Développement de la destination 4 saisons



LA CHASSE : UNE ACTIVITÉ TRADITIONNELLE

- 21 cols loués
- 26 cabanes loués
- 149 cartes de bécasses vendues
- 3 cartes "chasseurs volants" vendues
- Bracelets de sangliers et de chevreuils

La chasse est une activité traditionnelle de la Commission Syndicale. Les recettes issues de cette activité ont fortement contribué au développement des routes, aux investissements pastoraux, aux investissement réalisés dans les Chalets d'Iraty.

Bien qu'en nette baisse, la chasse continue à apporter des ressources financières. Les prochaines enchères auront lieu en 2021.





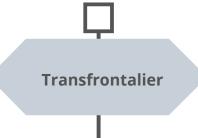
Par convention avec le Conseil Départemental, la Commission effectue le déneigement des accès à Iraty durant l'hiver. Cette activité est d'autant plus importante que c'est une période de l'année ou les salariées ne peuvent pas ou peu travailler en extérieur. Elle permet donc de donner un volume d'activité tout au long de l'année et d'assurer des emplois à temps pleins.



La Commission Syndicale du Pays de Soule gère le site d'Holzarte avec sa passerrelle et les GR10 et 11 qui sont des sentiers de grandes randonnées liant le GRT10 et le GRT11 côté espagnol.

LA COMMISSION SYNDICALE DU PAYS DE SOULE,

ACTRICE DE LA MONTAGNE



Avec les vallées voisines (Cize, Aezkoa et Salazar), la CSPS porte des projets transfrontaliers. Le projet SASC Irati s'achève. Ce dernier, d'un budget total de 2 273 107.69 subventionné à hauteur de 80%, avait pour objectif de développer des activités écotouristiques sur le territoire d'Irati tout en travaillant sur des modes de gestions partagés.

4 Commissions
Syndicales
(EHMEB)

Les 4 Commissions Syndicales à vocation pastorale du Pays Basque (Soule, Cize, Oztibarret, Baigorri) sont réunies au sein de l'association EHMEB. EHMEB est un lieu de réflexion et de travail. Les élus y définissent des orientations pour les années à venir, des chantiers et des projets co-portés. EHMEB est également un outil pour défendre des intérêts communs (par exemples le soutien financier des institutions).

Montagne
Basque

Pyrénées
Atlantiques

EHMEB et la CSPS sont des acteurs incontournables de la Montagne Basque. EHMEB, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, porte deux projets d'envergures. Le premier s'intitule : le Guide Des Bonnes Pratiques. Ce guide vise à garantir le multiusage en montagne tout en assoyant la place du pastoralisme. Le second est le projet de Parc Naturel Régional Montagne Basque dont l'objectif est de garantir une montagne vivante et habitée.

EHMEB et la CSPS sont également fortement impliqué dans les réflexions, débats portés à l'échelle départementale. Elles participent activement au Schéma Départemental d'Ecobuage, au Comité d'Orientation Montagne, aux COFor (communes forestières). Elles sont également impliquées dans la réalisation de l'étude d'impact des mesures de prédation et sont amenées à suivre les Assemblées Générales de nombreux partenaires (Bourse d'emploi, GDS, etc.).

Les mots clés

Collectif

Partenarial

Travail

Implication

Avenir

Montagne attractive vivante







DES ÉLUS EN CHARGE DE LA GESTION DE BIENS COMMUNS

- Deux budgets pour un montant total de 3 088 899 euros
- Des élus impliqués dans différentes instances
- Une équipe dédiée

Budget Général **Iraty** Dépense Dépense 5 906€ 736 671 €€ ■ Fonctionnement ■ Fonctionnement Investissement 1 440 622 €€ 905 700 € Recette Recette 5 906€ 736 671 € Fonctionnement ■ Fonctionnement Investissement 2 526 578€ 905 700 € Modalité **Syndic** d'organisation **Vice-Syndic Pour contacter la Commission** Bureau 10 membres

Syndicale du Pays de Soule:

Tel: 05.59.28.05.26

Mail: csps@orange.fr

Pour contacter les Chalets <u>d'Iraty</u>:

Tel: 05.59.28.51.29 Mail: info@chalets-iraty.com

Renée CARRIQUE Michelle MAYOR Secrétaire Comptable

Directeur

Sébastien INDA GALLUR

Quatre Commissions de travail :

Assemblée plénière

Un délégué par commune

Trois salariés sur les chantiers

représentés

Agriculture (16 membres) Iraty (16 membres)

Chasse (11 membres) Appel à projet (6 membres)

> Josy ARROSSAGARAY Directrice de régie

232 éleveurs

43 communes

Deux secrétaires Deux veilleurs de nuit Deux salariés de terrain Saisonniers ponctuels